



**NON à la RTU limitant les doses de baclofène à 80 mg dans le traitement de l'alcoolodépendance !**

Ainsi, tout ce que nous avons fait depuis 8 ans n'aura servi à rien et nous en sommes revenus à une situation pire qu'au départ .

Car limiter officiellement à 80 mg par jour, un traitement qui n'est efficace, pour la majorité des patients, qu'à un dosage supérieur, c'est comme l'interdire.

Une seule étude, parmi toutes celles qui font la preuve de son efficacité, étude contestée dans sa méthodologie par tous les spécialistes de la prescription de baclofène dans le cadre de l'alcoolodépendance, aura suffi pour faire chuter tout notre investissement infatigable depuis tant d'année auprès des malades alcooliques ?

Les forums et les associations qui quotidiennement informent, aiguillent et soutiennent des milliers de patients en très grande détresse. La mine de témoignages de sortie de l'enfer qu'on y trouve. L'organisation des multiples colloques et formations pour démontrer l'intérêt de ce traitement dans une pathologie aussi grave et mortelle. Les luttes incessantes pour faire comprendre son intérêt majeur et révolutionnaire aux médias, alors que rien d'autre n'est vraiment efficace. Tout cela n'aurait servi à rien ?

Circulez, il n'y a plus rien à voir ?

Dangereux le traitement, dit-on ? Jusqu'à preuve du contraire il faudra qu'on nous démontre en quoi il est plus dangereux que la maladie. L'étude en question, qui permet à nos autorités de santé de faire tomber ce couperet glacial sur des gens qui ont vaincu leur addiction grâce à lui, ne l'a pas démontré.

Les risques accrus d'hospitalisation et de décès sous baclofène à hautes doses, qu'elle pointe, sont discrédités par les nombreux biais qu'elle comporte. On ne connaît d'ailleurs pas les auteurs de cette étude. L'ANSM refuse de nous fournir leurs noms !

Elle est aussi **ridicule** que l'adage « Puisque 30 % des accidents de la route sont liés à l'alcool, 70 sont donc liés à l'eau. Arrêtons alors de boire de l'eau ! »

Doit-on encore une fois rappeler les chiffres : l'alcoolisme en France tue 120 personnes par jour, un toutes les 12 minutes, 49000 par an. Il fait des ravages dans les familles, engendre des crimes et délits, des accidents de la route, et toutes sortes de violences.

Et jusque-là, aucun traitement, aucune prise en charge, médicamenteuse ou autre, n'a réussi à endiguer le fléau. Les chiffres sont les mêmes depuis toujours.

Avec le dogme intangible de l'abstinence volontaire. Comme si ce n'était qu'une question de volonté.

80 % à 90 % des alcooliques qui suivent un traitement « conventionnel » rechutent, c'est l'INSERM qui le dit. Ceux qui s'en sortent, c'est au prix d'une souffrance morale et physique inimaginable, de chaque instant.

Cures, postcures, groupes de parole où on passe sa vie à parler de l'alcool qu'on ne boit plus et à battre sa coulpe pour ne pas replonger, voilà ce qui est bon pour l'alcoolique.

Que les meilleurs gagnent et que les autres crèvent.

Pour un alcoolique, s'abstenir est souvent aussi inimaginable qu'arrêter de respirer.

C'est la raison pour laquelle beaucoup ne cherchent même pas à se soigner.  
C'est seulement depuis l'arrivée du baclofène qu'on en voit de plus en plus sortir du déni et entamer un processus de soin.

Mais soulager sa souffrance n'est en réalité, toujours pas concevable.

A quels autres malades demande-t-on d'accepter d'en « baver » autant pour s'en sortir ?

Pourquoi, si ce n'est qu'on les considère responsables, voire coupables de leur maladie ? Accorder aujourd'hui le terme de « malade » à l'alcoolique n'est qu'une **hypocrisie politiquement correcte** si on ne lui accorde pas le droit à un traitement salvateur. L'alcoolique doit arrêter de boire pour mériter de vivre. Point.

On en est toujours là.

Le peu de moyens mis en place dans la recherche de traitement dans cette pathologie en témoigne.

Une grosse lueur d'espoir est pourtant arrivée pour tous ces malades. Ces rebuts de l'humanité que la bien-pensance et le confort bourgeois adorent stigmatiser. Pour leur permettre de rester dans leurs aises, leurs certitudes, d'être loin de ce monde repoussant, miroir peu reluisant de ses faux-semblants.

Cet espoir, c'était le baclofène.

Un beau jour, (un très beau jour,) un malade, médecin de surcroît, a cherché et trouvé une aide extérieure, un médicament pour soulager sa souffrance quotidienne et vaincre sa pathologie.

Un traitement difficile à prescrire et à suivre, avec parfois des effets indésirables importants, mais qui, bien pris et supporté, permet de réduire ou supprimer le « craving », cet irrépressible besoin de boire, pour plus de 56 % des malades. (résultats de l'Étude Bacloville)

Qui dit maladie chronique et mortelle, dit traitements lourds, avec souvent des événements indésirables, parfois sévères.

La chimiothérapie détruit les défenses immunitaires et provoque des morts par infection, l'insuline mal dosée peut être, elle aussi létale.

Dans les pathologies à l'issue toujours fatale sans traitement, comme le cancer et le diabète, on accepte le risque lorsque le bénéfice du traitement lui est supérieur. Pas dans l'alcoolisme.

L'alcoolisme est pourtant aussi une maladie à l'issue fatale sans soin. Et la balance bénéfices/risques du baclofène lui est toujours favorable.

De nombreuses autres études en ont fait la preuve. Des milliers de malades et de médecins en témoignent.

Mais curieusement et dès le début, la découverte d'Olivier Ameisen, médecin et alcoolique, a créé la polémique au sein même des spécialistes de l'addiction. Et pourtant, les premiers prescripteurs ont été eux-mêmes surpris des étonnants résultats.

Avec les malades, ils se sont battus pour obtenir ce traitement, en faire bénéficier d'autres, ont monté des associations, des forums d'entraide, des colloques, ont alerté les médias, ont cherché des autres médecins pour les appuyer, des prescripteurs quand il n'y en avait pas.

En 2009, il n'y en avait que 5 sur toutes la France. Ils ont vu-des milliers de gens « foutus » socialement se relever. Des gens qui avaient tout essayé avant pour s'en sortir.

Ces malades courageux, vont, aujourd'hui, à cause de cette sanction absurde, injuste, inadaptée, peut-être replonger.

Alors on ferme la boutique pourquoi ?

Parce qu'elle n'est pas convenable ou plutôt, non rentable ? Ou les deux ? On peut se poser la question.

Qui cela arrange ? Cela arrange forcément quelqu'un.

Les alcooliers qui font leur beurre sur cette misère humaine ? Oui. Mais pas qu'eux.

Aussi certains de ceux qui ont fait leur spécialité de cette maladie. La maladie, ça rapporte bien surtout lorsqu'elle est chronique et sévère.

Dès le début, on a vu des boucliers de spécialistes se lever contre le baclofène, cette molécule qui pouvait soigner les malades sans leur arsenal thérapeutique !

Rendez-vous compte du manque à gagner...toute une vie à réorienter pour ceux qui en avaient fait leur fond de commerce. Avec des malades, qui vont bien, juste grâce à un traitement qu'on leur prescrit et qu'on ne revoit que tous les 6 mois pour une nouvelle prescription, ça ne vaut plus le coup d'être spécialiste.

Serait-ce parce que, de surcroît, ils ont, pour ses plus virulents détracteurs, des conflits d'intérêt, relayés pas la presse dernièrement\*, avec certains laboratoires qui proposent d'autres molécules, plus rentables mais beaucoup moins efficaces ?

On est en droit de se le demander.

Ils ont donc été les premiers, certains de ses spécialistes officiels à se lever vent debout contre ce traitement que les malades réclamaient. Et à tenter de le diaboliser ou de le minimiser ensuite lorsque la preuve de son efficacité à été faite et qu'ils ne pouvaient plus directement la contester. Auprès de leurs confrères spécialistes d'abord, qui heureusement n'ont pas tous suivi leurs injonctions de précaution.

Auprès des autres malades ensuite, qui se soignaient avec eux, via les parcours classiques.

Ceux-ci ne jurant que par l'abstinence pure et dure et tout ce qu'il faut d'abnégation et de travail sur soi quotidien, pour peut-être y parvenir un jour, à condition d'y consacrer toute sa vie.

Les plus fervents détracteurs du baclofène sont souvent les alcooliques abstinentes. Sous baclofène, on n'entre pas dans la plupart des groupes d'anciens buveurs. Il nous a été jeté en pleine face, « le baclofène est une injure pour les alcooliques abstinentes »

Le baclofène est en effet « scandaleux » pour la bien-pensance qui caractérise la prise en charge par le biais unique de la volonté : non seulement il permet de ne plus avoir de pensées obsessionnelles vers l'alcool, sans effort, mais en plus, il permet de boire occasionnellement sans rechute.

Notre tout premier édito, il y a 8 ans, portait déjà sur le scandale de cette polémique.

Jamais traitement n'aura été autant scruté, étudié, suspecté, remis en cause sous mille prétextes fallacieux, quand beaucoup d'autres, plus dangereux sont laissés sur le marché sans sourciller.

Nous avons depuis réussi à obtenir une reconnaissance officielle de son efficacité. Du jamais vu dans le traitement de l'alcoololo-dépendance.

Et aujourd'hui, on va enterrer un traitement qui peut aider des millions de gens à revivre ?

Finalement, tous ceux qui vivent de cette terrible maladie (ceux qui l'alimentent et ceux qui la soignent) ont presque réussi leur coup !

La maladie, elle, continue de tuer à coup sûr, tous les jours.

Nous ne disons pas que le baclofène est un traitement anodin. Oui, il peut y avoir des effets indésirables préoccupants, notamment lorsqu'il est mal prescrit. C'est un traitement complexe. Nous demandons que sa prescription à hautes doses soit encadrée et que les médecins soient formés par des experts : nos plus anciens prescripteurs qui connaissent aujourd'hui parfaitement son maniement.

Aujourd'hui, ce sont des témoignages de gens désespérés de se voir refuser les doses dont ils ont besoin pour ne pas rechuter, que nous recevons.

Ils craignent aussi un syndrome de sevrage, risque que l'ANSM, ne semble pas avoir évalué, avec cette diminution drastique forcée, si brutalement mise en place.

Nous vous joignons les premiers que nous avons reçus depuis. Nous n'accepterons pas ce qui s'apparente à de la non-assistance à personnes en danger.

Faudra-t-il que ces patients en détresse aillent se fournir là où il est en vente libre, sur internet ou en Espagne ?

Qu'ils recourent à nouveau à une automédication dangereuse, comme au tout début de l'aventure ?

Qu'il y ait des accidents de sevrages, des rechutes avec plaintes de patients et de médecins, pour que l'ANSM revienne sur sa position disproportionnée ?

Nous espérons qu'elle n'attendra pas les conséquences dramatiques de sa décision pour se ressaisir rapidement.

Association AUBES

\* <https://www.mediapart.fr/journal/france/150617/le-laboratoire-lundbeck-se-met-en-travers-de-la-route-du-baclofene?onglet=full>

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/chimie-pharmacie/la-societe-francaise-d-alcoologie-soupconnee-de-conflits-d-interets-663488.html>